

LYCEE CHATEAUBRIAND—RENNES

KHAGNE ULM—CHARTES

OPTION HISTOIRE

Le monde carolingien, 768-888

Exemplier



Charles le Chauve trônant, *Psautier de Charles le Chauve* copié par Liuthard, école du Palais, BnF Lat. 1152 fol° 3v

L'épreuve de commentaire de document historique de l'ENS porte sur un programme tournant chaque année, centré alternativement sur l'histoire ancienne, médiévale ou moderne. Conçu comme large et facile à aborder du point de vue bibliographique, chaque programme se veut formateur en termes de démarche historique et enrichissant au plan de la culture générale. Pour 2021-2022, le programme est intitulé : « **Le monde carolingien, 768-888** ». On trouvera *infra* le texte de cadrage du programme, fourni par la direction de l'ENS.

Lectures recommandées

Pour l'histoire option comme pour les autres disciplines enseignées en khâgne, il convient d'aborder l'année reposé, mais préparé par des lectures préalables.

La rentrée doit être précédée par une sérieuse prise de contact avec le programme, afin de le baliser dans ses grandes lignes et d'en mesurer les enjeux. Un manuel qui a fait ses preuves est tout indiqué et doit donner lieu à une mise en fiches succincte (inutile de se noyer dans les dates et les chiffres, c'est le mouvement de la pensée de l'auteur qui compte) :

ISAÏA (Marie-Céline), *Histoire des Carolingiens, VIII^e-X^e siècle*, Paris, Points, coll. Points Histoire, 2014. EAN 9782 757839591. 10,80€.

Pour bien prendre la mesure du monde carolingien aux VIII^e et IX^e siècles, il est également conseillé de parcourir un atlas récent : **Destemberg (Antoine), *Atlas de la France médiévale, rééd.* Paris, Autrement, 2020 (au CDI).**

D'autres indications de lecture seront communiquées à la rentrée.

Bonnes vacances à tous.

Amaury CHAUOU

TEXTE DE CADRAGE

Le monde carolingien, 768-888

« *Le monde carolingien de 768 à 888* » est une question classique d'histoire médiévale, qui invite à comprendre comment une dynastie franque a fait renaître l'empire en Occident – de là des bornes chronologiques qui font commencer l'étude avec Charlemagne plutôt qu'avec la conquête du pouvoir royal par les Pippinides, et qui la poussent jusqu'au moment où l'empire n'existe plus comme unité territoriale mais comme titre et idéal politique. Le strict respect de ces bornes par le jury l'engage à ne pas proposer l'étude de sources légèrement postérieures, par exemple des extraits de Réginon de Prüm et a fortiori de Flodoard. 768 cependant n'est pas un point de départ absolu : les étudiants ont besoin de connaître quelques phénomènes fondamentaux des années 740-770 pour comprendre le règne de Charlemagne, en particulier les entreprises missionnaires en Frise et en Germanie, le développement de liens privilégiés

entre les souverains francs et la papauté et les premières entreprises de « réforme » de l'Église franque – trois phénomènes évidemment liés.

Les étudiants n'auront pas de peine à se composer un arbre généalogique des Carolingiens : il serait bon qu'ils ne sous-estiment pas le rôle des femmes et des alliances matrimoniales. Ils trouveront dans tout manuel classique, même ancien, les points de repère majeurs d'une histoire chronologique : conquête de l'Italie et de la Saxe, couronnement impérial de Charlemagne, crise du règne de Louis le Pieux, partage de Verdun et régime de la confraternité, destin des différents royaumes face aux invasions, morcellement et problèmes de succession qui posent la question des sources de la légitimité royale. L'expérience prouve qu'ils peuvent avoir besoin de plus d'aide pour comprendre précisément :

- *le système légal avec ses différentes sources de droit (capitulaires ; droit canon ; droit coutumier ; influence du droit romain ?) ; l'exercice de la justice et ce qu'il révèle du statut des personnes (libres et non-libres ; définition de l'appartenance ethnique ; statut des clercs) et du rôle respectifs des différents agents du gouvernement (comtes ; évêques ; immunistes ; rois)*
- *la seigneurie et le système domanial (rôle des monastères comme moyens de la concentration foncière ; ce que sont les terres fiscales ; ce que sont les biens ecclésiastiques)*
- *le rôle joué par les relations de parenté dans les interactions entre élites laïques et ecclésiastiques. Les groupes les plus influents sont à connaître même si on n'attend pas la maîtrise de généalogies nombreuses ni d'un vocabulaire anthropologique technique.*
- *la réaction carolingienne devant les principales hérésies (adoptianisme, iconoclisme, prédestination) et ce qu'elle révèle d'un gouvernement conjoint du peuple chrétien par les princes et par les évêques ; l'articulation entre la politique scolaire et culturelle et la mise en œuvre d'un projet de société chrétienne inspiré par l'idéal de correctio ; l'Église comme modèle pour penser le fonctionnement harmonieux d'une société inégalitaire*

D'étudiants qui ont choisi l'histoire comme option, le jury attend qu'ils connaissent les différentes natures des sources (sources narratives, Annales, hagiographie, Gesta ; sources de la pratique, polyptyques, diplômes, lettres ; sources normatives, capitulaires, capitulaires épiscopaux, actes de concile) et qu'ils distinguent ce que l'historien peut savoir et ce que sa documentation écrite ne lui permet pas d'atteindre. Des documents archéologiques (vestiges, plan de fouilles, stratigraphies) et iconographiques (manuscrits avec lettrines et peintures) pourront être utilisés, mais seulement comme sources complémentaires. Pour un sujet qui renvoie entre autres au rôle des savants, dans le contexte de ce qu'on a appelé « la Renaissance carolingienne », il peut être utile de travailler à partir de corpus d'auteurs qui sont aussi des acteurs cruciaux de la construction impériale, dont Agobard de Lyon, Alcuin de York, Hincmar de Reims, Loup de Ferrières, Paul Diacre, Paulin d'Aquilée ou Raban Maur.

Le jury insiste pour que l'espace étudié ne se limite pas à celui de la France actuelle. La construction impériale se joue dans un va-et-vient constant entre les royaumes francs – qui ne sont pas la France – et les espaces passés sous contrôle, à commencer par l'Italie : les moyens de ce contrôle, donc du fonctionnement effectif de l'empire en construction, sont au cœur du sujet. Parmi ces moyens, l'historiographie a pointé les efforts du pouvoir franc pour intégrer les aristocraties régionales au pouvoir central, le rôle des plaids généraux, la mobilité des détenteurs d'honneurs, l'homogénéisation des pratiques et de la formation religieuses, les réformes ecclésiastiques, une possible harmonisation du droit et/ou des pratiques judiciaires, le développement d'une idéologie impériale qui associe l'empire à l'accomplissement d'un

dessein divin. La liste n'est pas exhaustive. Dans l'optique d'une compréhension fine de ces moyens de faire exister l'empire, tous les réseaux revêtent une importance particulière. On pense par exemple :

- aux réseaux monastiques, qu'ils soient créés ou renouvelés par la réforme d'Aniane, entretenus par les liens de confraternité ou d'amitié, etc.
- à l'influence des savants irlandais qui parcourent le continent (type Dungal de Bobbio, Hibernicus exul, Sedulius Scotus ou Jean Scot dit l'Érigène) et à tous les échanges de manuscrits entre savants
- aux transferts de reliques quand ils cartographient les équilibres politiques de l'Occident chrétien (depuis Rome vers Soissons et Seligenstadt sous Charlemagne ; ou depuis Jérusalem via Venise vers le Lac de Constance ; depuis la péninsule ibérique vers Saint-Germain-des-Prés sous Charles le Chauve, etc.)
- à la circulation de modèles paléographiques, artistiques et architecturaux à l'échelle de l'empire (diffusion de la minuscule caroline ? du massif occidental ? des modèles antiques dans l'enluminure ?)

Ces exemples montrent d'une façon assez éloquente que l'expression « monde carolingien » désigne une réalité qui excède « l'empire carolingien » au sens territorial le plus strict. L'expression invite à regarder aussi comment s'exerce l'influence géopolitique et culturelle de l'empire franc au-delà de ses frontières : bien que l'histoire des royaumes anglo-saxons, de la mer d'Irlande, du califat de Cordoue, du duché de Bénévent, des marges slaves, de l'empire byzantin ou de la Scandinavie soit exclue du programme en tant que telle, les interactions de ces mêmes espaces avec les élites du monde carolingien, aristocrates, missionnaires et marchands en font bien partie. Le jury considère ainsi que les étudiants doivent connaître :

- Dorestad et les échanges du monde carolingien avec la mer du Nord et la mer Baltique
- La correspondance d'Alcuin avec les élites de Northumbrie et de Mercie, tant qu'on la comprend dans le contexte de la politique anglo-saxonne de Charlemagne
- Les entreprises missionnaires d'Ebbon de Reims ou d'Anskar (Anschaire) de Brême
- La réception à Saint-Denis de l'œuvre de Denys l'Aréopagite sous l'abbatiat d'Hilduin, en tant qu'elle témoigne des relations diplomatiques avec l'empire byzantin
- L'influence idéologique exercée par ce même empire byzantin dans un contexte de compétition autour du titre impérial. La crise iconoclaste par exemple doit être connue dans ses grands lignes à cause de son impact sur les conciles carolingiens et de ses conséquences sur les relations du monde franc avec la papauté.